

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME- NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-

TSANAGA

COMMUNE DE MOGODE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO- TSANAGA DIVISION

MOGODE COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

TECHNICAL SERVICE

MAITRE D'OUVRAGE :

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAROUA 3ème

COMMISSION COMPETENTE :

*LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE MOGODE
(CIPM/C-MOGODE)*

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/C-MOGODE/CIPM/-BEC/2025 DU2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ DE AMSA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINADER, EXERCICE 2025, le Maire de la Commune de MOGODE, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ DE AMSA.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt-trois Millions (23 000 000) FCFA.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER de l'EXERCICE 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine de marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont montant s'élève à 460 000 (Quatre cent soixante mille) Francs CFA et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ledit cautionnement de soumission, timbré, devra être constitué conformément à la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 Juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation de cautionnements sur les marchés publics.

Les cautionnements présentés dans le cadre des marchés publics sont constitués des titres émis par les établissements financiers de première catégorie autorisés par le ministre chargé de finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, et des récépissés de consignation délivrés par le CDEC. L'absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation délivrée par le CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite n'ayant pas aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absence de la caution. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plus est irrecevable.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans le service technique de la Mairie de MOGODE dès publication du présent avis. Tel 694434131/676162278

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu dans le Service Technique de la Mairie de MOGODE sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de MOGODE d'une somme non remboursable de 38.000 (Trente-huit mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de MOGODE

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du service technique de la Mairie de MOGODE contre récépissé, au plus tard le 07.07.2025 à 13 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°06/AONO/C-MOGODE/CIPM/-BEC/2025 DU 07.07.2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ DE AMSA DANS LA COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative

(Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **Vingt-un (21) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le ...1...7.....2025 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MOGODE dans la salle des actes de la Mairie de MOGODE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après l'ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt-cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels,
- g) Abandon d'un chantier.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

1. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans le Service Technique de la Mairie de MOGODE, dès publication du présent avis. « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

COPIE :

- MINMAP/DGMI YDE ;
- PREFET/MT ;
- DREN/SMIFEN ;
- ARMP pour publication au JDM;
- SOPECAM (pour publication dans Cameroun tribune)
- DDMINMAP/MT
- Maire de la commune de Mogodé;
- Président CIPM COM-MOG;
- SPM-Maire (pour archivage) ;
- DIDMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion ;

MOGODE, le 20/06/2013
Le Maire de la Commune de MOGODE
(Maître d'Ouvrage)



Yama Gilbert